



Description brève de la solution de branche	Rédaction: Vera Meyer IBS Date: 30.3.2018 Révision: 2018
--	---

Désignation de la solution de branche	Organisme responsable
Solution de branche pour la sécurité au travail et la protection de la santé pour l'industrie de la scierie et du bois	IBS, ASEP, AFCS, ASR, représentées par le Forum avec UNIA Le Syndicat et Suva (à titre consultatif)

Groupes économiques (GE)		Branche entreprises	Membres de l'Association	Participants à la SDB
Industrie de la scierie, industrie des emballages et palettes, fabricants de clôtures, raboteries Primes: 17S	Nombre d'entreprises ≥ 100	7		
	Nombre d'entreprises 20-99	38		
	Nombre d'entreprises 0-19	389		
	Nombre total d'entreprises (1)	434	247	206
	Nombre d'employés	Env. 4'836		

Adresse Industrie du bois Suisse IBS Mottastrasse 9 3000 Berne 6	Tél. 031 350 89 89	Approbation CFST	Organe d'exécution responsable
	Fax 031 350 89 88 E-mail admin@holz-bois.ch	29 mars 2018	Suva

Bureau de liaison et de contact MSST
IBS

Abréviations	IBS Industrie du bois Suisse ASEP Association suisse de l'industrie des emballages et palettes en bois AFCS Association des fabricants de clôtures suisses ASR Association suisse des raboteries OE Organe d'exécution PERCO Personne de contact pour la sécurité au travail en entreprise UNIA/SYNA Syndicat (anciennement SIB et FOBB)
---------------------	--

Plan de la solution de branche MSST	
Principe directeur – intention – philosophie	Travailler en sécurité et en bonne santé en respectant les règles vitales.
Objectif général	Prévenir la souffrance humaine en faisant baisser le nombre des accidents et éviter les frais qui en découlent.

(1) La survenance d'accidents par ordre chronologique dans la classe 17s (AAP, tous les départements d'entreprise, Suva, 2016) sert de base à l'évaluation du nombre d'entreprises



Organisation de la sécurité	Supérieur hiérarchique Direction (mandataire): Forum (mandaté par les responsables) : -Etablir concept ST -Proposer objectifs -Planifier formation et perfectionnement ST -Prendre des mesures -Contrôler le succès -Négocier avec la CFST	Services de sécurité PERCOs Personnes de contact dans l'entreprise : -Assurer l'information et l'instruction des employés -Renseigner le Forum sur l'application des mesures	Collaborateurs -Tenir compte des directives ST -Utiliser les dispositifs de sécurité -Suivre les cours prescrits
Formation, information, instruction	Groupe cible -Responsables -PERCOs	Durée -Cours PERCOs ½ jour 1 jour	Par -PERCOs -Responsable du cours
Règles de sécurité, normes de sécurité			
1) Détermination des dangers 2) Evaluation des risques 3) Risques les plus importants Résumé de l'analyse de risques sommaire	Accidents de trébuchage, blessures aux mains par coupure et piqûre en entrant en contact avec des outils et des restes de bois, être coincé/touché par des machines ou des installations en mouvement, des installations de transport, chutes accidentelles, blessures aux yeux. Graves maladies au dos suite au levage et au portage de charges. Maladies dues à la poussière de bois ou à des produits toxiques, surdité. Les coupures ou piqûres aux mains dues à la manutention de bois et d'outils, et les accidents de trébuchage sont les blessures décrites le plus fréquemment.		
Planification des mesures, réalisation	Actions ciblées sur les points principaux : Depuis avril 1999, des cours PERCOs sont organisés chaque année. Depuis 2000, des rencontres d'échanges d'expériences ERFA sont aussi organisées tous les deux ans.		
Planification du cas d'urgence	Voir manuel		
Collaboration	Voir manuel		
Protection de la santé	L'employeur doit vérifier régulièrement les mesures de prévention et les dispositifs de protection concernés, particulièrement si des changements ont eu lieu dans l'entreprise.		
Contrôle, audit	Contrôle du succès dans l'entreprise par l'OE.		
Autres aspects spéciaux ou sujets non soumis au contrôle			
Documents / annexes	Le manuel de sécurité au travail + protection de la santé est complété chaque année par des listes de contrôle.		